

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
24 mars 2022
n° 11 / 7944^e
pages 553 à 600

CHRONIQUE / Filiation

La reconnaissance de la filiation des enfants nés dans des couples de même sexe devant les juridictions européennes : entre autolimitation et dynamique commune

> *Hugues Fulchiron*

565

ÉDITORIAL

553 Monde numérique : quand l'échelle change tout, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

- 556 Abus de marché (rumeur) : publication d'un article de presse
- 557 Assurance (obligation d'information) : point de départ de la prescription
- 560 Médicament (information) : changement de formule du Levothyrox
- 561 Contamination (SIDA) : portée du préjudice spécifique
- 562 Apprentissage (contrat) : cas limitatifs de rupture

POINT DE VUE

563 Retour sur la liberté du consommateur dans la mise en œuvre de la garantie légale de conformité, *Jean-Denis Pellier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 571 **Chronique** : Le droit de la franchise, un bateau ivre, *Nicolas Dissaux et Romain Loir*
- 574 **Panorama** : Droit de la consommation, *Hélène Aubry, Élise Poillot et Natacha Sauphanor-Brouillaud*
Notes : Les délais applicables à l'action en garantie des vices cachés, ou le parfait casse-tête,
Civ. 3^e, 16 févr. 2022
 - avis *Philippe Brun*
 - note *Jean-Sébastien Borghetti*
- 585
- 590
- 595 La protection des passagers concerne également les vols avancés,
note sous CJUE 21 déc. 2021 [3 arrêts], Ghislain Poissonnier

ENTRETIEN

600 Jérôme Lasserre Capdeville – Ce qu'il faut retenir de la nouvelle réforme de l'assurance emprunteur

DAJLOZ

Lefebvre Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVAL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice
80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable
Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL
Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Michel Vivant

553 Monde numérique :
quand l'échelle change tout

ACTUALITÉS

556 DROIT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle

Indication géographique (cahier des charges):
délimitation de la zone géographique,
Com. 16 mars 2022

Société et marché financier

Abus de marché (rumeur): publication
d'un article de presse, *CJUE 15 mars 2022*

557 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance (obligation d'information): point de
départ de la prescription, *Civ. 2^e, 10 mars 2022*

Assurance (transaction): conditions
d'opposabilité, *Civ. 1^{er}, 16 mars 2022*

Assurance vie (bénéficiaire): substitution
par voie testamentaire, *Civ. 2^e, 10 mars 2022*

Accident de la circulation (réparation):
aggravation du dommage initial,
Civ. 2^e, 10 mars 2022

Trouble anormal de voisinage (responsabilité):
vente de l'immeuble à l'origine,
Civ. 3^e, 16 mars 2022

558 DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Garantie financière (cessation): publication
en cas de changement de garant,
Civ. 1^{er}, 16 mars 2022

Construction-Urbanisme

Société de construction (associé): portée de la
réponse aux appels de fonds,
Civ. 3^e, 16 mars 2022

Sous-traitance (prix des travaux): portée d'une
cession de créance, *Civ. 3^e, 16 mars 2022*

Expropriation

Indemnisation (bien occupé): évaluation en
valeur libre d'occupation, *Civ. 3^e, 16 mars 2022*

559 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Détournement de fonds publics: directeur de
cabinet du maire, *Crim. 16 mars 2022*

Procédure pénale

Comparution immédiate (dossier): matériel
nécessaire à la lecture effective,
Crim. 9 mars 2022

Terrorisme (libération conditionnelle): évaluation
de la personne détenue, *Crim. 9 mars 2022*

560 DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (mesure d'éloignement):
nécessité d'une autorisation du juge,
Civ. 1^{er}, 16 mars 2022

Santé publique

Médicament (information): changement
de formule du Levothyrox,
Civ. 1^{er}, 16 mars 2022

Responsabilité médicale (substitution de
l'ONIAM): suspension de la prescription,
Civ. 1^{er}, 16 mars 2022

Contamination (SIDA): portée du préjudice
spécifique, *Civ. 1^{er}, 16 mars 2022*

562 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Apprentissage (contrat): cas limitatifs
de rupture, *Soc. 16 mars 2022*

562 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (matière délictuelle):
action intentée par un syndicat,
CJUE 10 mars 2022



POINT DE VUE

563

Retour sur la liberté du consommateur dans la mise en œuvre de la garantie légale de conformité par Jean-Denis Pellier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

565

La reconnaissance de la filiation des enfants nés dans des couples de même sexe devant les juridictions européennes: entre autolimitation et dynamique commune par Hugues Fulchiron

571

Le droit de la franchise, un bateau ivre par Nicolas Dissaux et Romain Loir

PANORAMA

574

Droit de la consommation janvier 2021 – décembre 2021 par Hélène Aubry, Élise Poillot et Natacha Sauphanor-Brouillaud

NOTES

Les délais applicables à l'action en garantie des vices cachés, ou le parfait casse-tête, *Civ. 3^e, 16 févr. 2022*

585

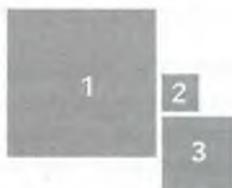
avis Philippe Brun

590

note Jean-Sébastien Borghetti

595

La protection des passagers concerne également les vols avancés, *note sous CJUE 21 déc. 2021 [3 arrêts]* par Ghislain Poissonnier



ENTRETIEN

600

Jérôme Lasserre Capdeville – Ce qu'il faut retenir de la nouvelle réforme de l'assurance emprunteur

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr